



CC d'Eyrieux aux Serres (Siren : 240700773)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Les Ollières-sur-Eyrieux
Arrondissement	Privas
Département	Ardèche
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	25/11/2002
Date d'effet	25/11/2002

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	Mme annie LOUIS

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	GRANDE RUE - LES OLLIERES
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	07360 les Ollières-sur-Eyrieux
Téléphone	04 75 66 20 99
Fax	
Courriel	developpement@eyrieux-aux-serres.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	4 653
Densité moyenne	36,74

Périmètre

Nombre total de communes membres : 10

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
07	Beauvène (210700308)	250
07	Chalencon (210700480)	319
07	Dunière-sur-Eyrieux (210700837)	424
07	Les Ollières-sur-Eyrieux (210701678)	959
07	Pranles (210701843)	481
07	Saint-Etienne-de-Serre (210702338)	217
07	Saint-Maurice-en-Chalencon (210702742)	202
07	Saint-Michel-de-Chabrilanoux (210702783)	371
07	Saint-Sauveur-de-Montagut (210702957)	1 183
07	Saint-Vincent-de-Durfort (210703039)	247

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 15

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif <i>mise en place d'un suivi et d'un contrôle des assainissements autonomes.</i>
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Qualité de l'air
- Autres actions environnementales
Sanitaires et social
- Action sociale <i>- Développement des services aux personnes en partenariat avec les acteurs locaux, à l'exclusion des équipements : services en direction de personnes âgées, services d'accueil petite enfance, centres de loisirs sans hébergement; -Mise en place et coordination d'un contrat éducatif local et d'un contrat temps libre. -Mise en place du schéma d'accueil intercommunal de la petite enfance (de 0 à 6 ans) : .coordination de la politique petite enfance sur le territoire intercommunal avec l'ensemble des institutions concernées. La CDC est l'interlocutrice des politiques contractuelles notamment du contrat enfance jeunesse. .création, construction et gestion de structures collectives d'accueil à l'exception des garderies périscolaires. .Mise en place, animation et gestion du relais d'assistantes maternelles. .Mise en place, animation et gestion d'un accueil de loisirs maternel.</i>
Développement et aménagement économique
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

-Actions favorisant le maintien , le développement et l'accueil des activités agricoles et forestières : plan de gestion de l'espace, aides à la libération foncière, réserves foncières; -PROSPECTION ACTIVE AUPRES DE TOUS LES ACTEURS ECONOMIQUES VISANT A L'INSTALLATION DE NOUVELLES ACTIVITES, LA CREATION D'EMPLOI, ET L'ADAPTATION DE L'OFFRE DU TERRITOIRE - ACQUISITIONS FONCIERES ET IMMOBILIERES-TRAVAUX D'AMENAGEMENT OU CONSTRUCTION D'EQUIPEMENTS POUR L'INSTALLATION OU L'AGRANDISSEMENT D'ENTREPRISES PERMETTANT LA CREATION D'AU MOINS 3 EMPLOIS (HORS COMMERCES DE PROXIMITE). - AIDES INDIRECTES POUR LE MAINTIEN ET L'AMELIORATION DU TISSU COMMERCIAL ET ARTISANAL (CONSEIL, MAITRISES FONCIERES, CONSTRUCTION D'EQUIPEMENTS)

Développement et aménagement social et culturel

- Activités culturelles ou socioculturelles

- *Mise en place d'une politique de développement des actions culturelles, à travers la coordination des animations locales, le soutien aux acteurs locaux et aux porteurs de projets, la mise en valeur du patrimoine;* - *Développement des pratiques musicales sur son territoire;*

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

La communauté de communes exerce la compétence SCOT pour l'ensemble de son territoire.

- Constitution de réserves foncières

Définition en concertation avec les communes concernées des zones sur lesquelles un droit de préemption peut s'appliquer dans le cadre de la politique de maintien ou de développement du tissu économique. Mise en oeuvre de ce droit de préemption sous réserve de l'accord des communes concernées.

- Transport scolaire

-Transports scolaires des colleges relevant de la carte scolaire du territoire des communes membres;

Développement touristique

- Tourisme

- actions de promotion touristique du territoire en cohérence et complémentarité avec les politiques menées sur le territoire;

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Amélioration de l'habitat : étude préalable et animation d'OPAH; -Elaboration d'un diagnostic habitat en vue d'1 éventuel PLH. -Aménagement et location de logements étant la propriété de la communauté de communes.

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

adhésion au SMEOV, structure porteuse et de mise en oeuvre du contrat de développement rhône alpes (cdra)

- NTIC (Internet, câble...)

adhésion au syndicat mixte des inforoutes de l'Ardèche

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
07	SITVOM Rhône Eyrieux, SI tri et valorisation OM Rhône Eyrieux (250700895)	SM fermé	19 954
07	SICTOM du moyen Eyrieux (250702057)	SM fermé	5 934
07	SI Transports scolaires du Mezayon (250701133)	SM fermé	2 781
07	SDE 07 - Syndicat départemental d'énergie (250700358)	SM fermé	324 738

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)